

Violences conjugales et intrafamiliales

Depuis le début de la crise sanitaire, la France fait face à une recrudescence des actes de violences conjugales et intrafamiliales.

Il est important d'en parler, de le signaler afin de faire stopper cette situation au plus vite.

Ces violences se présentent sous différentes formes.

Elles peuvent être : Verbale, Physique, Sexuelle, Économique ou Administrative.

Vous trouverez ci joint les numéros de téléphone à contacter dès que vous êtes dans cette situation ou que vous le constatez dans votre entourage.

Vous pouvez aussi vous rendre sur un site du gouvernement à l'adresse suivante : " arretonslesviolences.gouv.fr " et aussi prendre contact avec le : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de l'Aisne , Madame E. Dessaint au 03.23.79.30.14 ou contact@cidff02.org

Victimes ou témoins de violences intrafamiliales, réagissez :	
17	Police/gendarmerie En cas d'urgence, composez le 17 pour contacter la police ou la gendarmerie. Si vous ne pouvez pas appeler, envoyez un sms au 114, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.
3919	Aide anonyme Composez le 3919 pour recevoir de l'aide anonyme et gratuitement.
115	Hébergement d'urgence Composez le 115 pour obtenir un hébergement d'urgence.
119	Enfance en danger Composez le 119 si vous êtes témoin (même audiot) de violences commises sur un enfant. Ce numéro est également joignable pour des enfants et adolescents en situation de risque pour eux-même ou un autre enfant.

LE COIN DES ASSOCIATIONS



ARSA

Tout le bureau et les adhérents de l'ARSA Alpine et Renault Sportive Aisne présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux en espérant que cette nouvelle année sera meilleure que la précédente. Nos Alpines, nos Gordinis et toutes nos Renault de collection sont à l'arrêt, certains en profitent pour leur faire une bonne révision quant à d'autres les restaurent partiellement ou totalement, vous pourrez les admirer lorsqu'on pourra reprendre la route pour nos Rallyes, Journée Circuit ou Expositions. Deux départs et arrivées à Athies sont prévus si nous avons les accords préfectoraux, un le 26 Juin et l'autre le 18 Septembre tous deux sur le Champ Palandier, venez-y nombreux.

Contact du club : michel.rousset9@wanadoo.fr

Prenez soins de vous et de vos proches.

Michel Rousset Président pour le bureau ARSA.

ARIVELAC

Le bureau de l'association vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches pour cette nouvelle année.

A ce jour 2 courriers ont été envoyés (dont 1 en recommandé) à Monsieur le Préfet Ziad KHOURY, et aucune réponse directe ne nous a été faite à nos questions légitimes. Sans l'intervention des conseillers départementaux Mme FOURNIE-TURQUIN et Mr DELEROT, que nous tenons à remercier, nous ne saurions pas que l'arrêté de mise en demeure du 5 juin 2020 a été levé en novembre 2020. Nous avons participé à une réunion de suivi des travaux en septembre, une seconde devait avoir lieu en décembre, mais nous n'avons reçu aucune information à ce jour alors que les travaux continuent.

L'année 2021, marquera le début du fonctionnement d'ATHIES METHANISATION. Comptez sur nous, pour continuer à écrire, à faire des interviews dans la presse, à faire entendre notre/votre voix.

CLUB CYCLOTOURISME D'ATHIES SOUS LAON

Sport pratique : le cyclotourisme et le vtt

60 adhérents en 2020 comprenant 12 féminines

Nos randonnées sont accessibles à toutes et à tous chaque dimanche et jours fériés au départ du parking de la salle polyvalente d'Athies sous Laon pour des parcours au choix de 40 à 90 kilomètres.

Les horaires de départ sont à 9h00 les mois de février, mars et d'octobre jusqu'à la fin de l'année et à 8h00 les autres mois de l'année. Des randonnées sur la journée et quelques séjours sont au programme du club en cour de saison.

Un club convivial sans esprit de compétition

Les inscriptions se font maintenant

La cotisation annuelle est de 30€00

Vous pouvez obtenir toutes les informations en consultant le site

internet du club à l'adresse suivante :

<https://athies-cyclo.e-monsite.com/> ou en contactant l'association par

mail : athies.cyclo@wanadoo.fr ou par téléphone au 06.75.83.34.63



Flash'ATHIES

Bulletin communal

LE MOT DU MAIRE

En raison de la pandémie, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pas eu lieu. Cependant je tiens à adresser à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux ; je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une excellente santé et une très belle année 2021 remplie de joies et de réussites sur le plan personnel mais aussi dans votre vie familiale, dans votre vie professionnelle, dans votre vie associative.

En ce qui concerne la vie communale, les gros dossiers 2021 sont la création de la maison de santé et de la résidence pour séniors avec des travaux de voirie dans le prolongement de la rue Françoise Giroud ainsi qu'un projet de rénovation énergétique au groupe scolaire avec remplacement de chaudières et travaux d'isolation thermique et de rénovation des installations électriques.

Lors de la séance du 20 janvier 2021, le Conseil Municipal a délibéré pour donner un avis sur le plan d'épandage des digestats de la méthanisation de Vivaise. Le Conseil Municipal a formulé, à l'unanimité moins une voix, un avis favorable pour l'épandage de digestats d'origine végétale. Toutefois nous avons rédigé une note de préconisation visant à exclure les digestats d'origine animale (déjections et lisiers) qui sera jointe à la délibération du Conseil; ceci ayant pour objectif de protéger les nappes phréatiques superficielles du territoire et les terres agricoles pouvant être victimes des agents pathogènes susceptibles d'être présents dans les digestats d'origine animale. Retrouvez, sur le site internet de la Commune, la note de préconisation complète et les deux notes scientifiques sur lesquelles nous nous sommes appuyés.

Le Conseil Municipal a également été informé des intentions de la Direction de la Poste de réduire à nouveau les horaires d'ouverture de notre bureau. Les dirigeants de la Poste nous proposent de ramener l'ouverture quotidienne à trois heures (de 9h à 12h) et un samedi sur deux, ceci dans le courant du dernier trimestre 2021. Cela fera l'objet d'un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal avec vote d'une délibération s'opposant à ces mesures de réduction des horaires d'ouverture et proposition d'un rassemblement de la population au printemps si les conditions sanitaires le permettent.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de notre bulletin municipal.

Pour assurer votre sécurité ainsi que celle des autres, continuez à respecter les gestes barrières ; prenez soin de vous.

Le Maire,

Yves BRUN

Le nouveau tracteur

Le 15 décembre dernier, Monsieur le Maire, quelques conseillers municipaux et l'ensemble des agents communaux du service technique ont réceptionné le nouveau tracteur, outil de travail performant indispensable pour notre commune. Vous avez pu constater, lors de l'épisode neigeux du 16 janvier dernier, l'efficacité à la fois du tracteur neuf et de l'épandeur à sel récemment acquis.



JANVIER 2021



SOMMAIRE

PAGE 1

- LE MOT DU MAIRE
- LE NOUVEAU TRACTEUR

PAGE 2

- RENTREE MATERNELLE 2021-2022
- ALSH
- INSCRIPTION CANTINE/GARDERIE
- NOEL DES ENFANTS
- REPAS DES AINES
- COLIS DE NOEL
- BOITE A LIVRES
- TAD

PAGE 3

- RUE DE LAON
- CHATS EMPOISONNES
- FORAGE
- DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
- FOOD TRUCK
- CAGNOTTE LEETCHI

PAGE 4

- VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES
- ARSA
- CYCLO CLUB
- ARIVELAC

Site internet

Découvrez notre vidéo réalisée pour promouvoir notre belle commune et attirer de nouveaux professionnels de santé!

Inscription à l'école maternelle

Les enfants nés en 2018 doivent faire leur rentrée en première année d'école maternelle en septembre 2021. Les inscriptions se feront à la mairie (aux heures d'ouvertures habituelles) du 8 mars au 31 mars 2021. **Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.**



Les familles nouvellement arrivées ou projetant d'emménager dans la commune peuvent inscrire leur enfant à la mairie dès maintenant (ne pas attendre septembre)

ALSH

Sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales, le centre d'accueil ALSH ouvre ses portes pendant les vacances d'hiver du **22 février au 5 mars 2021.**

Les permanences pour les inscriptions se tiendront à la mairie le **vendredi 5 février de 15h30 à 17h30 et le samedi 6 février de 9h30 à 11h30.**

INFO PARENTS DERNIER RAPPEL :

Inscription Cantine/Garderie

Les inscriptions doivent obligatoirement se faire sur le site Kanopy, le jeudi avant **16H** la semaine d'avant pour la semaine suivante (l'application est disponible sur le site internet de la mairie).

Passé ce délai vous ne pourrez plus inscrire vos enfants, ils ne pourront pas être pris en charge par nos équipes, il vous faudra trouver une autre solution.

- Si vous rencontrez des soucis lors de la connexion sur votre compte Kanopy, contacter la mairie au 03.23.24.52.38 dans les plus brefs délais.

- En cas de doute ou pour confirmation de votre inscription veuillez contacter le restaurant scolaire au 03.23.25.76.37 au plus vite.

Noël des enfants



Comme chaque année le père Noël a pensé à nos petits écoliers de maternelle et élémentaire. Cette année étant particulière il n'était pas possible pour la commission fêtes et cérémonie d'organiser comme les années précédentes.

C'est donc à l'école avec la participation des directrices et des enseignants, que 125 jouets et 284 sachets de friandises accompagnés d'un jeu de cartes pour les plus grands, ont été distribués par le père Noël et ses lutins pour le bonheur de nos petites têtes blondes.



Repas des aînés

Nous étions quelques volontaires et conseillers municipaux ce dimanche le 6 décembre 2020 à braver le froid mais sous un beau soleil, pour vous distribuer les 130 plateaux repas froids que notre prestataire nous a proposés en lieu et place de votre après-midi dansant.

En souhaitant que cette pandémie ne durera pas trop longtemps, nous avons hâte de vous retrouver sur la piste de danse et autour d'un repas chaud.

La pandémie, et les restrictions sanitaires nous ont obligés à nous adapter à faire preuve de résilience.

Colis de Noël :

Le Samedi 12 Décembre 2020, nous nous sommes retrouvés au centre technique pour vous offrir les 360 colis de Noël. Après avoir formé les onze duos, chargé les véhicules nous vous avons retrouvés. Vous nous avez chaleureusement accueillis sur le pas de votre porte afin de respecter les gestes barrières.



Boîte à livres :

Notre boîte à livres n'a pas résisté aux intempéries, prochainement elle sera remplacée par une boîte à livres plus grande plus pratique et plus jolie.....surprise !



TAD transport à la demande :

Avec notre bulletin municipal vous retrouverez un dépliant avec toutes les informations utiles concernant le nouveau service mis en place par la communauté d'agglomération du pays de Laon depuis le 1 janvier.

En effet ce service existait dans d'autres communes mais pas la nôtre, si nous voulons faire perdurer ce service il faut l'utiliser; alors n'hésitez pas si vous voulez vous rendre à Laon ou à Chambry pour vos achats ou vos loisirs dans un véhicule adapté le jeudi ou le samedi. **Appelez le 03.23.79.07.59**

Ce service est **accessible à tous**, même aux plus jeunes !



Rue de Laon :

Depuis que la rue de Laon est réouverte à la circulation certains automobilistes se croient sur une piste de circuit et roulent très vite notamment sur la partie en sens unique, c'est pourquoi Monsieur le Maire a décidé de mettre un stop sur la rue de Laon au niveau de la rue Pasteur, afin de casser la vitesse et d'éviter tout accident.



Chats empoisonnés

Depuis quelques temps, de nombreux chats sont retrouvés empoisonnés dans notre village. L'empoisonnement peut être dû à une ingestion de produits à usage domestique ou de jardinage (pesticides, anti-limaces, mort au rat), mais il existe aussi des actes volontaires d'empoisonnement envers cet animal.

Même si le propriétaire doit veiller à ne pas le laisser divaguer, ni créer de nuisance au voisinage (art. 1385 du code civil, art. L 211 - 19 -1 du code rural), il s'avère que donner la mort à un animal domestique est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à plus de 1500 € (art. R 655 - 1 code pénal)



Forage



Le 11 décembre dernier, les maires D'ATHIES et SAMOUSSY ainsi que le responsable des services techniques d'ATHIES étaient conviés, par un représentant d'ENEDIS, à assister au spectaculaire forage horizontal dévié sous l'autoroute A26 destiné à recevoir les fourreaux permettant le raccordement des cinq parcs photovoltaïques au poste-source de la route de CHAMBRY.

Démocratie participative



Une démocratie participative sur l'aménagement des aires de jeux aux abords de la salle polyvalente (Implication des citoyens dans la vie publique par la voie de consultations) a été décidée.

La commission environnement et aménagement de la commune a élaboré un petit questionnaire simple et rapide sur le site internet de la mairie www.mairieathiesouslaon.fr pour le choix des jeux pour les tout-petits, les petits et les plus grands, dans le cadre d'un aménagement total de la surface à coté de notre salle de sport.

C'est la première fois que nous mettons en place cette participation citoyenne, alors tous sur le site internet de la mairie.

Donnez votre avis, il compte pour nous !

Bien conscient, que tout le monde ne manipule pas internet une édition spéciale du Flash Athies sera distribuée dans vos boîtes aux lettres dans une quinzaine de jours; ce questionnaire papier sera à remettre à la mairie pour celui qui ne l'aurait pas déjà fait sur le site internet.

FOOD TRUCK

Afin de compléter et de permettre aux habitants d'Athies de trouver de quoi se restaurer, un nouveau commerce ambulant "L'INSTANT" s'installera tous les samedis à partir du 23 janvier 2021 sur la pointe du Champ Palandier.

Il sera présent **tous les samedis de 11h30 à 21h00.** Il vous proposera en dehors, des divers Burgers Frites et Américains, des Pâtes maison avec diverses sauces.

L'ensemble de ses produits viennent de producteurs locaux et sont « fait maison ».

Bon appétit à toutes et à tous.



Cagnotte Leetchi

Suite au cambriolage survenu à la supérette Panier Sympa dans la nuit du 4 au 5 novembre, plusieurs habitants ont souhaité mettre en place une cagnotte solidaire en ligne pour soutenir notre épicer.

Via les réseaux sociaux la cagnotte a vite atteint la somme de 1300 euros.

C'est en présence des initiateurs de la cagnotte et de quelques élus que le chèque lui a été remis le 6 décembre, une très belle action qu'il fallait saluer.

